



Mémoire déposé par M. Conrad Thivierge et Mme Caroline Dion

Propriétaires

Pourvoirie Lac Dégelis

Dans le cadre des audiences du BAPE

Projet de la ligne de 735 Kv entre les postes Micoua et du Saguenay
par Hydro-Québec

Février 2019

Table des matières :

1. Introduction	3
2. Impacts économiques de la construction d'une nouvelle ligne sur le territoire des Monts-Valin	5
3. Impacts visuels spécifiques à la pourvoirie	6
4. Impacts sur l'exploitation de la pourvoirie	10
5. Impacts sur la valeur de la pourvoirie.....	11
6. Conclusion	13

1. Introduction :

Nous sommes propriétaires de la Pourvoirie Lac Dégelis depuis 2011. Cette pourvoirie est au cœur des Monts-Valin depuis plus de 60 ans. Elle couvre un territoire de 115 km² et comprend 52 lacs dont le majestueux lac Dégelis, prolongement de la Rivière Portneuf, navigable sur plus de 8 km. Elle comprend 15 bâtiments au nord du Lac Dégelis dont 7 chalets de bois rond qu'elle offre à sa clientèle. Elle était présente avant la construction de la ligne de transport qui existe actuellement et avant même la construction du barrage sur la rivière Portneuf. Au cours de toute la période d'existence de la pourvoirie, le territoire a subi l'assaut répété de plusieurs acteurs liés au développement économique et ceux-ci avaient peu de considération pour les autres intervenants du milieu. Heureusement, des mécanismes de consultations sont aujourd'hui à la portée de ses autres acteurs qui sont trop souvent laissés pour compte dans les nombreux projets de développement sur le territoire. C'est donc pour nous une occasion de se faire entendre et nous osons croire que la commission sera à l'écoute de ces acteurs qui subissent trop souvent les effets de ces développements, sans considération des réels impacts que peut avoir leur projet sur ceux-ci.

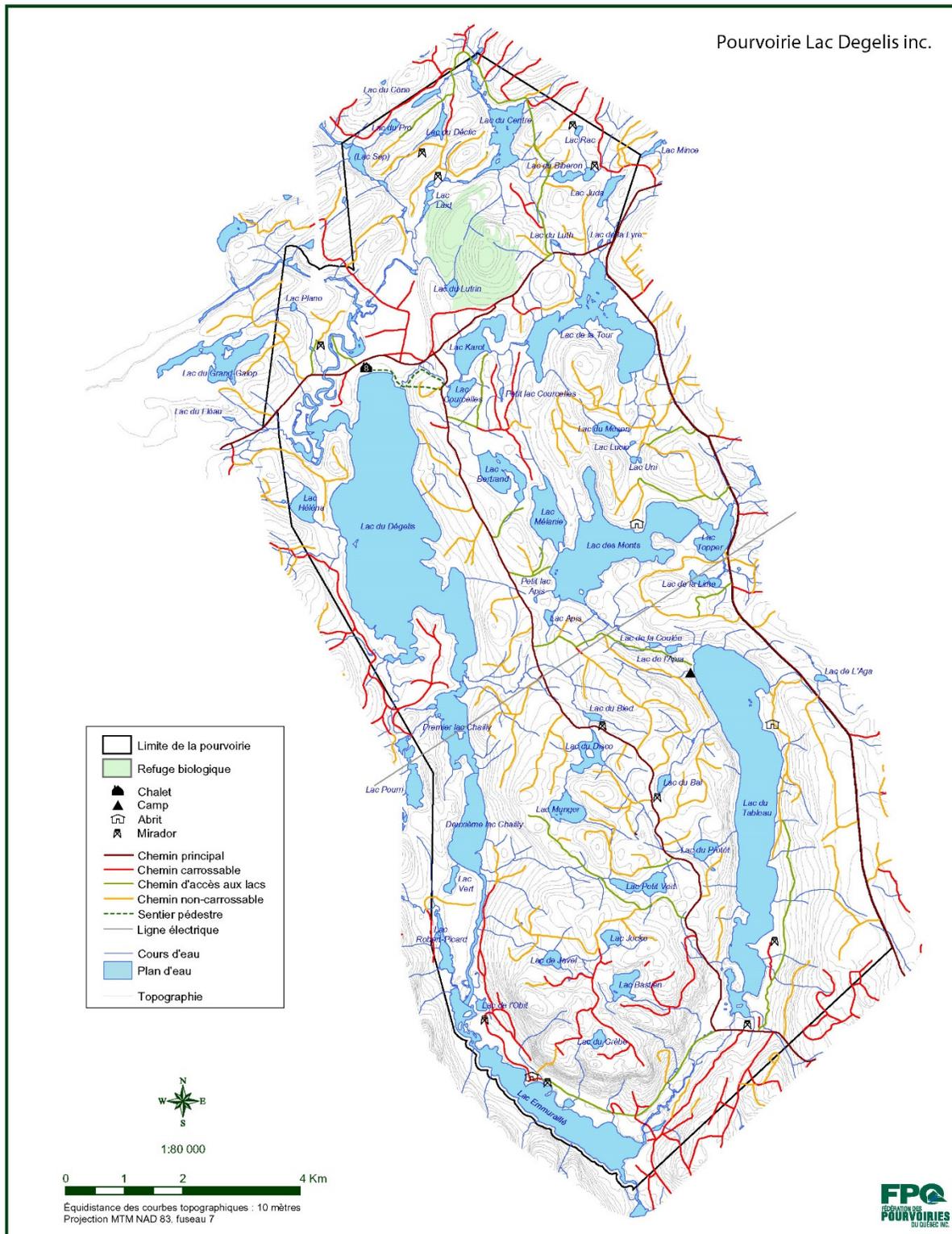
Comme nous l'avons précisé, à ce jour, la Pourvoirie du lac Dégelis a eu à subir l'assaut de deux projets liés au développement énergétique et s'apprête à en subir un troisième par l'ajout d'une nouvelle ligne de transport qui traverse le territoire en plein cœur d'est en ouest sur au moins 7 km et qui laissera encore une fois des séquelles indéniables pas juste sur le territoire, mais aussi aux propriétaires que nous sommes aujourd'hui.

En 2011, lorsque nous avons évoqué la possibilité d'investir dans l'acquisition d'une pourvoirie nous y avons vu un projet de vie en préparation d'une retraite agréable et paisible. Nous y avons également vue une possibilité de bonifier notre plan de retraite dans un environnement de qualité et sur un territoire qui nous permet de se ressourcer. Nous avons donc décidé de devenir les porte-paroles et les gardiens de ce majestueux territoire qui est reconnu comme le plus grand bassin de truites mouchetées indigènes au monde. Même s'il ne bénéficie pas encore d'un statut d'aire protégé, ce territoire reçoit une reconnaissance certaine de notre gouvernement puisqu'il est le seul endroit au Québec où on interdit l'ensemencement afin notamment de protéger ce joyeux mondial.

Nous sommes d'avis qu'Hydro-Québec n'accorde pas suffisamment de valeur à ce secteur de l'industrie (pourvoyeurs). Il s'apprête à construire une nouvelle ligne de transport et se contente d'une consultation de base en amont ou en cour de projet et pour lequel on peut difficilement intervenir si ce n'est que de présenter nos préoccupations qui ne sont pas traitées dans l'étude d'impact.

Territoire de la pourvoirie du Lac Dégelis

Pourvoirie Lac Dégelis inc.



Le territoire unique des Monts-Valin est mondialement reconnu pour son importance récréotouristique et faunique. Nous avons jugé important de nous inscrire auprès de la Commission, car il est impératif qu'Hydro-Québec reconnaisse l'importance des autres intervenants qui s'investissent sur ce territoire. Les pourvoiries des Monts-Valin sont sans contredit les ambassadeurs de la mise en valeur de cette ressource naturelle, non seulement pour l'unicité de la faune totalement naturelle dont elle regorge, mais également pour la beauté bucolique et exceptionnelle de ces paysages.

La construction de cette nouvelle ligne est inévitable et nous comprenons sa raison d'être. Cependant, les impacts de sa construction, parallèle à celle existante, ne doivent pas être minimisés et doivent être évalués indépendamment du fait qu'une ligne existe déjà compte tenu de l'effet cumulatif négatif qu'elle entraîne. Cet héritage, que notre société d'État laissera dans ce paysage, ne doit pas être au détriment des efforts que nous déployons et des investissements que nous réalisons pour protéger ce majestueux patrimoine collectif.

La pérennité de notre entreprise et sa rentabilité sont intimement reliées à la protection de ce territoire que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) laisse entre nos mains. Au fil des ans, des investissements majeurs ont été réalisés dans notre entreprise et sur le territoire afin de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante. La quiétude, la beauté des paysages et la qualité de l'offre de services en matière de chasse, de pêche et d'autres activités récréatives sont synonymes de survies pour notre entreprise. Nous sommes très inquiets de voir la valeur économique de notre pourvoirie diminuée sans harmonisation, ni mesures de mitigations et sans compensation financière.

2. Impacts économiques de la construction d'une nouvelle ligne de transport sur le territoire des Monts-Valin

Il est incontestable que la truite mouchetée indigène est la marque de commerce des Monts-Valin et de ce secteur qu'on appelle le croissant vermeil:

« Dans la région des Monts-Valin, au Saguenay, la ressource principale de pêche sportive est l'omble de fontaine (*salvelinus fontinalis*), ou communément appelée «truite mouchetée». L'espèce est indigène dans l'est de l'Amérique du Nord et c'est au Québec que se retrouvent les plus grandes concentrations mondiales. La région des Monts-Valin contient à elle seule une des deux plus grandes concentrations d'Amérique du Nord, ce qui représente une richesse considérable. L'omble de fontaine génère

des retombées économiques importantes dans la région et soutien la plupart des zecs. »¹

C'est cette réputation et cette singularité qui sont mises de l'avant par les acteurs touristiques de la région afin d'attirer une clientèle régionale, provinciale et internationale. L'activité économique que nous générons avec les autres pourvoires des Monts-Valin nécessite une reconnaissance qui est incompatible avec l'argument d'Hydro-Québec qui se limite à nier les impacts sur notre exploitation sous prétexte et pour seul motif que nous ne sommes pas propriétaires du fond de terrain. Aucune étude ne pourra conclure que la construction d'une nouvelle ligne n'aura aucun effet sur la faune et sur cette ressource singulière sur laquelle repose la rentabilité et la survie des pourvoires.

Il est essentiel de souligner que la truite mouchetée est l'espèce qui connaît le plus grand nombre de jours-pêches au Québec et les plus importantes retombées économiques avec 338,8 M\$² annuellement.

3. Impacts visuels spécifiques à la Pourvoirie

En 2011, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean a établi un portrait régional portant sur les ressources naturelles du territoire. Il est acquis que les différents acteurs de la région ont à cœur le développement harmonieux dans une perspective de développement durable, de maintien de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Dans un des constats du portrait, on souligne que la qualité des paysages et de l'environnement est un élément essentiel et recherché par les clientèles autant en provenance de la région que de l'extérieur. On précise dans ce rapport que selon un sondage Léger marketing réalisé en 2008, les personnes effectuant des activités en forêt (chasse, pêche ou plein air), dans une proportion de 75%, considèrent la beauté des paysages et la tranquillité des lieux comme les aspects les plus importants.

On note au fil de la saison, des clientèles très variées qui fréquentent les pourvoires des Monts-Valin. À la Pourvoirie lac Dégelis, on retrouve une clientèle de pêcheurs importante au mois de mai et juin. Ces derniers sont à la recherche de grands spécimens d'omble de fontaine indigène (truite mouchetée) pouvant atteindre des poids inimaginables et hors du commun de plus de 5 à 7 livres. C'est donc une période de fort achalandage et il est facile d'opérer une pourvoirie à cette

¹ Lesueur, Charles, 2000. Étude de faisabilité de la création d'une aire faunique communautaire dans les Monts-Valin. Comité provisoire de l'AFC Croissant-Vermeil. 31p. + annexes

² ÉCORESSOURCES (2014), L'industrie faunique comme moteur économique régional. Une étude ventillant par espèce et par région les retombées économiques engendrées par les chasseurs, les pêcheurs et les piégeurs québécois en 2012, rapport préparé pour le MFFP, 71 p., page 9.

période de l'année puisque les pêcheurs sont à la recherche de poissons trophées. Cependant, les mois de juillet et août sont sources d'un défi continu pour notre pourvoirie puisqu'on note une diminution de la qualité de pêche à ce moment. Au fil des ans, nous avons dû redoubler d'efforts et être très créatif afin de remplir cette période creuse. Des investissements importants ont donc été nécessaires pour développer une offre de services diversifiée et adaptée à un autre type de clientèle. C'est ainsi que nous avons ciblé la famille qui recherche plutôt un endroit de villégiature, de baignade, de vacances, de repos dans un site naturel avec des paysages exceptionnels (voir photo 1). La Pourvoirie Lac Dégelis se démarque donc à cet égard puisqu'elle possède une plage naturelle de plus de 1 km en arc de cercle dont la vue donne sur le lac du même nom (Dégelis). On y retrouve aujourd'hui onze chalets le long de cette plage, dont sept en location touristique, ce qui lui accorde un avantage sur toutes les autres pourvoiries. D'ailleurs, plusieurs témoignages verbaux sur la beauté du site nous sont rapportés. Une cliente nous laissait ce commentaire éloquent l'été dernier sur notre page Facebook :

«Notre séjour à la pourvoirie du Lac Dégelis a été une expérience inoubliable. **Dès l'arrivée, un panorama à couper le souffle. Une plage de sable fin en arc de cercle permettant de faire des balades reposantes.** Un lac magnifique regorgeant de poissons et un site de chasse énorme de 115 km². Les chalets sont de toute beauté et avec toutes les commodités indispensables (eau courante, électricité, salle de bain complète et eau chaude avec pression pour la douche). L'accueil chaleureux des propriétaires et le professionnalisme de toute l'équipe nous ont fait sentir comme à la maison. Le restaurant nous a servi des plats succulents et innovants. Un beau feu de camp sur la plage en fin de journée devant un magnifique coucher de soleil nous rendra ce séjour à jamais inoubliable. A l'année prochaine... » (nous soulignons)

Depuis 2011, nous avons mis beaucoup d'efforts afin de combler ces «mois creux» de juillet et août. Notre clientèle uniquement pour cette période, atteint aujourd'hui des proportions enviables pour une petite entreprise comme la nôtre, passant de 374 nuitées en 2011 à plus de 835 nuitées en 2018 et cela grâce à ce site unique, cette plage naturelle majestueuse et cette vue du lac Dégelis qui ravie tous nos clients. Des investissements dans les infrastructures combinés à un plan marketing agressif nous ont permis de passer au travers de moments plus difficiles et nous en sommes fières. Nous avons réussi à doubler notre clientèle en huit ans et cela n'a pas été une mince affaire. Il faut penser que nous sommes bien loin des zones urbaines, à plus de 117 km de chemin forestier à franchir et à plus de 2h15 de route de Chicoutimi. Cette plage avec vue sur le lac est notre principal attrait lors des mois creux et nous sommes très préoccupés par le projet qui s'annonce.

Actuellement, de cette plage, nous sommes en mesure de voir 5 tours de la ligne de transport actuelle. Difficile de le voir sur la photo # 2, mais tous les étés nous

entendons les clients nous disent que le seul élément négatif c'est la vue des tours! La construction de cette nouvelle ligne amènera un minimum de 9 nouvelles tours qui seront visibles de la plage de la Pourvoirie (voir photo 3). L'addition de ses infrastructures ne fera qu'accentuer la visibilité des lignes de transport dans le paysage. Perdrons-nous des clients? Ceux qui viennent chaque année depuis plusieurs années et qui consacrent la majeure partie de leur séjour à pêcher le lac Dégelis et le Lac Chailly, lac au-dessus duquel passe les tours reviendront-ils où choisiront-ils une autre destination? Permettez-nous d'être préoccupés.



Photo # 1 - Vue d'une partie de la plage du Lac Dégelis



Photo # 2 : Vue des cinq tours de la plage du Lac Dégelis (noter que la proportion d'agrandissement de cette photo est différente de la suivante)



Photo # 3 Simulation visuelle. Vue à partir de la plage vers la ligne de transport d'énergie actuelle (points jaune tours existantes, points rouge tours projetées)

Voir également le document préparé et produit par Hydro-Québec DA-32

Dans le document DM-2 produit par Hydro-Québec et intitulé Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes 1973-2013 – Paysage, on nous promet que :

« Les modes d'intégration des équipements électriques dans le paysage doivent assurer la cohabitation optimale des équipements avec la symbolique particulière des paysages. »

Et qu'on doit éviter de :

« Négliger la prise de conscience populaire à l'égard de la protection du paysage et les préoccupations quant à la dégradation du paysage qu'entraînent la construction et la présence d'une ligne ou d'un poste électrique. »

Cet impact visuel négatif peut et aura très certainement un effet de deux ordres. Un premier effet sur le paysage qui consiste à perdre à tout jamais le cachet unique de ce lieu majestueux qui était déjà cicatrisé par une vue sur cinq tours et une perte probable d'une partie de la clientèle pour laquelle nous avons mis tant d'efforts.

Qu'en est-il des préoccupations que nous avons maintes fois exprimées quant à l'impact visuel de ces tours sur notre exploitation? Nous avons rencontré les principaux intervenants d'Hydro-Québec à quelques reprises. Lors des premières rencontres on nous affirmait que techniquement il serait possible de juxtaposés les nouvelles tours avec les tours existantes ceci afin d'harmoniser les structures et de minimiser l'impact visuel. Nous en étions ravis! Mais au cours des toutes dernières rencontres et malgré nos commentaires, on nous répète qu'il y a des contraintes de constructions, que la nouvelle ligne ne peut être parfaitement alignée avec la ligne existante et que de faire autrement entraînerait des coûts supplémentaires en raison notamment de la topographie du terrain. Par souci d'économie et au détriment des conséquences économiques des acteurs du milieu, les belles promesses d'intégration, de protection du paysage et de symbolique particulière des paysages ne sont pas au rendez-vous...

4. Impacts sur l'exploitation de la Pourvoirie

Les impacts sur notre exploitation seront à la fois temporaires et permanents.

Pour les impacts temporaires, ceux-ci auront lieu pendant la phase construction. La présence de la machinerie, la circulation des engins de chantier et des travailleurs vont avoir assurément des incidences sur la quiétude de la clientèle et aussi sur la sécurité de ces derniers dans leur déplacement à l'intérieur du territoire de la pourvoirie. Ce dérangement aura assurément une incidence sur la vente des forfaits l'année suivante. Il en faut souvent de peu pour perdre de la clientèle et

nous sommes préoccupés. Contrairement à d'autres utilisateurs qui bénéficient de programme de compensation avec Hydro-Québec, les pourvoyeurs eux ne sont pas considérés. Il faudra donc en faire notre deuil, car au Québec il existe deux poids, deux mesures.

Nous devons subir l'odieux d'un projet pour lequel nous n'aurons aucun contrôle. Il nous faudra donc informer nos clients qui souhaitent réserver un séjour qu'il y aura la construction d'une ligne. Il est donc fort probable que certains d'entre eux reportent leur séjour ou aillent tout simplement ailleurs. Pour l'instant, il est difficile de prévoir et impossible à quantifier.

Aussi, pendant cette construction et pour quelques années après, notre territoire de chasse à l'original situé en plein cœur de notre pourvoirie et qui a le plus grand succès sera impraticable. Et pour cela, encore une fois, aucune proposition de compensation financière. Et pour pousser l'insulte à l'injure, on nous souligne, sans scrupule, que le territoire ne nous appartient pas! Pourquoi alors payons-nous au gouvernement un loyer annuel de droits exclusifs de chasse et de pêche.

De façon plus permanente, sans compter l'impact visuel des nouvelles tours vues de la plage et l'impact sur ceux qui pêchent le Lac Chailly et qui subiront les désagréments de la présence d'une seconde ligne et du bruit supplémentaire qu'elle occasionnera, cette nouvelle ligne passera aussi au-dessus du lac Tupper. Devrons-nous sacrifier ces lacs dans notre offre de services? Ils ont pourtant un bon potentiel de pêche et qui plus est, le lac Tupper est notre seul et unique lac, autre que le lac Dégelis, accessible aux personnes ayant plus de difficultés de mobilités. Ces personnes pouvant stationner leur véhicule directement à côté du quai ou se trouve l'embarcation. Encore ici, aucune offre de compensation financière.

Enfin, le peu d'information que nous avons eu sur les méthodes d'entretien n'inclut à aucun moment notre implication ni même une obligation d'information. Nous sommes d'autant plus inquiets que cette nouvelle ligne passera près ou même directement sur plusieurs petits cours d'eau qui servent sans doute à la fraye des poissons. Nous n'avons aucune information sur l'entretien de la ligne actuelle, aucune communication d'Hydro-Québec depuis que nous sommes propriétaires, permettez-nous de croire que ce sera la même chose pour cette nouvelle ligne.

5. Impacts sur la valeur de la Pourvoirie

Aucune formule scientifique ne peut nous venir en aide pour affirmer quel sera l'impact sur la valeur de notre entreprise. L'estimer avec justesse ne serait qu'utopie. Une chose est sûre, comme nous l'avons exprimé en introduction, l'achat de cette pourvoirie et les investissements que nous y avons faits s'inscrivaient dans un projet de vie et un plan de retraite. Nous en sommes présentement au point tournant de notre projet et on nous traite comme des moins

que rien. Qui plus est, tous nos efforts et investissements réalisés depuis 8 ans risquent de s'avérer un coup d'épée dans l'eau. Une telle attitude venant d'une Société d'état qui est soi-disant la propriété de tous les Québécois est tout à fait désolante. Des échanges récents avec un courtier nous laissent donc très perplexes et ne nous rassurent en rien. Les objectifs visés par notre plan risquent donc de tomber à l'eau.

En plus de voir la valeur de notre entreprise être remise en question, des répercussions pourraient aussi survenir sur notre chiffre d'affaires annuel. Quant à sa valeur de revente, l'impact pourrait être majeur et frôler les 400 000\$. (Voir annexe 1, lettre du courtier Himalaya, M. Roger Rhéaume, spécialiste en courtage des pourvoies au Québec)

Comment vous sensibiliser et sensibiliser Hydro-Québec à notre réalité qui n'est sûrement pas une situation isolée? Nous avons investi toutes nos économies dans ce petit coin de paradis. Nous nous sommes fait un devoir d'offrir un service de grande qualité et de remonter le prestige de cette pourvoirie. Plus de 3 500 clients sont venus nous visiter au cours des 8 dernières années. Nous avons pu leur faire vivre, nous l'espérons, une expérience inoubliable dans un milieu naturel d'une beauté empreinte de noblesse, dans un environnement familial, intime, dénué du caractère commercial des zones urbaines. Nous avons initié les jeunes à aimer la nature, à aimer la pêche afin qu'ils comprennent à quel point il est important de protéger l'environnement. Nous avons géré nos opérations en ayant toujours à l'esprit la protection de ce territoire et veillé à en assurer sa pérennité pour que, même après nous, les générations futures puissent en profiter.

Du jour au lendemain, sans crier gare, on nous annonce que tous ces efforts, cet argent, cet énergie, ce temps seront hypothéqués et diminués par la construction d'une ligne à haute tension et que jamais on ne tiendra compte de nos préoccupations, des impacts négatifs sur notre exploitation et sur la valeur de notre entreprise.

Nous sommes les victimes d'un système qui ne veut absolument pas reconnaître les dommages qu'ils nous causent. Ce système compte sur notre faiblesse. Comment nous battre contre un géant qui ne veut pas accepter que nous étions là avant lui et que nous sommes les gardiens d'un territoire qui, à nos yeux, revêt un caractère patrimonial plus qu'important.

Aucun souci particulier d'harmonisation au paysage, aucun programme de compensation ne nous est proposé. La seule avenue possible serait le recours aux tribunaux. Mais comment nous battre contre une méga entreprise qui possède tous les moyens juridiques, scientifiques et financiers? Sans leur bonne foi à avouer qu'il y a nuisance pour une entreprise récréotouristique comme la nôtre et accepter de mettre en place des programmes spécifiques afin de reconnaître notre statut, c'est peine perdue...

6. Conclusion

Nous constatons qu'Hydro-Québec ne reconnaît pas les désagréments des impacts tant visuels que sur notre exploitation qui dans notre cas, touche le cœur même de notre entreprise et de notre projet de vie. La vue de la plage ne sera jamais plus la même, l'impact sur ce territoire, qui mérite indéniablement qu'on y accorde une importance, sera affecté à tout jamais. La pêche sur le Lac Tupper et sur le Lac Chailly sera affectée par la présence des lignes à haute tension au-dessus de la tête de nos pêcheurs. Notre plus beau territoire de chasse à l'original sera amputé de façon importante pendant la construction et même après. Et cela sans compter que nous n'avons aucune garantie quant aux méthodes d'entretien et des impacts qu'elles pourront occasionner sur le milieu naturel et sur le renouvellement de notre ressource, le poisson.

Au-delà de notre responsabilité de protéger ce milieu naturel exceptionnel, la dépréciation de la valeur de notre pourvoirie est bien réelle. On tente de nous fermer les yeux et on nous dit que nous ne sommes pas chez nous, même si nous y avons investi temps, argent et santé pour protéger ce territoire et faire vivre de beaux moments en nature aux amis de Dégelis. C'est un combat inégal qui nous impose le fardeau de la preuve d'un dommage. Et pour évaluer ce dommage, on doit attendre que le mal soit fait. Sans experts et sans moyen financier majeur comment quantifier les impacts sur notre paysage, sur la fraye des poissons dans les cours d'eau traversés par cette nouvelle ligne, sur les clients qui choisiront possiblement d'autres destinations, et enfin, mais surtout, sur la réduction de la valeur marchande de notre pourvoirie.

Pourtant, en mars 2015, le rapport 315 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement relativement au projet de la ligne à 745 kV de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île, du Saguenay Lac-Saint-Jean à Montréal émettait deux recommandations à ce sujet. La première, en page 98 où la Commission exprimait qu'elle était d'avis qu'au nom du principe d'équité et de solidarité sociale, Hydro-Québec devrait mettre en place un programme de compensation afin de pallier la perte éventuelle de valeur marchande ou de revenus d'exploitation des entreprises récréotouristiques dont les activités reposent sur le milieu naturel. La deuxième, en page 102 où la Commission recommandait l'établissement d'un processus de compensation financière équitable pour les conséquences subies par les propriétaires voisins d'une ligne projetée. Ces recommandations n'ont toujours pas d'écho auprès d'Hydro-Québec. Si le BAPE lui-même n'a pas été entendu, comment pouvons-nous l'être?

Nous sommes très conscients que le gouvernement du Québec a un rôle à jouer dans une telle situation, car il peut passer outre les recommandations du BAPE et autoriser Hydro-Québec à aller de l'avant avec la construction. Cependant, nous espérons grandement que le BAPE insiste sur la mise en œuvre d'un programme

pour les entreprises récréotouristiques comme la nôtre et osons espérer que ce nouveau gouvernement sera attentif aux recommandations du BAPE.

Il en revient de la responsabilité sociale d'Hydro-Québec de reconnaître ces impacts, de trouver les méthodes pour les quantifier et créer des programmes pour les compenser, d'investir davantage afin d'harmoniser ses constructions au milieu qu'il blesse incontestablement à plusieurs niveaux et ceci, pour véritablement et honnêtement respecter les conditions d'un développement durable.

Nous vous remercions de l'attention que vous nous porterez.

Conrad Thivierge et Caroline Dion

Propriétaires

Pourvoirie Lac Dégelis
2594, rang Sainte-Famille
Chicoutimi, Québec
G7H 7W6

418-973-1249